

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

CIRCULAIRE N° 4113 /DU 14 MAI 2002

(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Rectification d'agrément à la TPC

Réf. : courrier n° 1797/DPCD/DUD

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service et des usagers, copie de la décision n° 08/2002/COM/UEMOA du 19 Avril 2002 ci-jointe, portant rectification de décision d'agrément de produits industriels au régime de la taxe préférentielle communautaire (TPC).

Ampliations

- SYNDICAT DES TRANSITAIRES
S/C SAGA-CI
- SYNDICAT DES TRANSITAIRES
S/C GOLF-TRANSIT
- FNIS-CI
- FEDERMAR
- FENADIS
- CH. CCE Ind.
- TOUTES DIRECTIONS DOUANE

